

Communiqué du 26 mai 2020
de la Mairie du 2^e arrondissement de Paris
Contact presse : 06 75 86 61 31



Fête de la musique

Dans le 2^e arrondissement,
le 21 juin 2020 ne se fera pas sans musique !

"Nous ne ferons pas la fête de la musique comme d'habitude." a dit le Ministre de la Culture.

Le 21 juin, la Mairie du 2^e arrondissement organise une Fête de la musique confinée.

Vous êtes chanteur-chanteuse ou musicien-musicienne et souhaitez offrir un brin de votre talent ? Vous jouez en amateur-e d'un instrument, seul-e ou à plusieurs ? Vous chantez sous la douche ou fredonnez en faisant la vaisselle ?

Faites comme Sapho qui participe à notre initiative. Produisez-vous sur notre scène virtuelle!

La vidéo de vos oeuvres sera diffusée le 21 juin à 20h sur [le site de la mairie](#) et y restera accessible jusqu'au 12 juillet

Dans un contexte de crise sanitaire où la vie culturelle accuse rudement le coup, mais où nous avons pu voir de nombreux-ses artistes partager généreusement leurs talents à leurs balcons et fenêtres durant le confinement, plus que jamais, nous voulons donner toute sa place à la célébration du 4^e art.

Pour participer, il suffit d'habiter Paris centre, de vous filmer en train de chanter ou de jouer un morceau libre d'une durée de 3 minutes environ, et de transmettre la vidéo au format .mov ou .mp4 à : fetedelamusique-mairie02@paris.fr via wetransfer.com ou myairbridge.com.

+ d'informations : <https://www.mairie02.paris.fr/actualites/fete-de-la-musique-2020-confinée-703>

Appel au talent des habitant-es

REC

Filmez votre talent musical

envoyez à fetedelamusique-mairie02@paris.fr

FÊTE DE LA MUSIQUE – CONFINÉE

Diffusion des vidéos

21 juin
2020

pour plus d'informations voir sur mairie02.paris.fr

Paris 2^e